

BTS Professions Immobilières (PI) – F/H

Mis à jour le 2 avril 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- ? Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat)
- ? Avoir un projet professionnel diplômé
- ? Autres profils : étude au cas par cas.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Demandeurs d'emploi, salariés, entreprises

Rythme

Alternance

Durée en centre

1100 mois

Durée en entreprise

350 mois

Validation

BTS Professions Immobilières, de niveau 5 (niveau Bac+2) délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Validation par contrôles continus en cours de formation (CCF). Mises en situations professionnelles reconstituées à

Vous souhaitez développer vos compétences ? Changer de métier ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du BTS Professions Immobilières peut exercer ses fonctions dans les domaines de la location de biens immobiliers, de gestion de copropriété et de vente immobilières.

À l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable de :

- ? Conduire un projet immobilier du client en vente et/ou en location
- ? Administrer des copropriétés et de l'habitat social
- ? Conseiller le client en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique
- ? Construire une professionnalité dans l'immobilier

Contenu

DOMAINES PROFESSIONNELS

- ? Bloc de compétences 1 (U4) : Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location
- ? Bloc de compétences 2 (U5) : Administration des copropriétés et de l'habitat social
- ? Bloc de compétences 3 (U6.1) : Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique
- ? Bloc de compétences 4 (U6.2) : Construction d'une professionnalité dans l'immobilier
- ? Bloc de compétences 8 (U3) : Environnement juridique et économique des activités immobilières

DOMAINES GÉNÉRAUX

- ? Bloc de compétences 5 (U1) : Culture générale et expression
- ? Bloc de compétences 6 et 7 (U2.1 et U2.2) : Langue vivante Étrangère (Anglais écrit et oral)

FORMATION EN ENTREPRISE : 490 heures (14 semaines)

Dispenses possibles pour les personnes titulaires d'un diplôme, titre ou certificat de niveau 5 (niveau Bac+2). Étude au cas par cas.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel. Apprentissage actif, basé sur des études de cas.

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés, titulaires de l'Éducation nationale du lycée Schongauer à Colmar.

Les plus

Résultats 2023-2024

Taux de satisfaction : 100 %

BTS Professions Immobilières (PI) – F/H

partir de situations réelles.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

2

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 38380
- Formacode : 42158/42133
- Code NSF : 313
- Code ROME :
C1501/C1502/C1503/C1504

Taux de réussite (1 certifié) : 100 %

Taux de présentation à l'examen : 100%

Taux d'insertion global* : dont 100% dans le métier visé 100 %

* taux d'insertion à 6 mois, calculés sur la base des répondants exprimés (1 répondant, soit un taux de retour de 100%). Effectif formé : 1.

Pas de session 2024-2025 réalisée permettant d'afficher d'autres résultats.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

? Pour le contrat de professionnalisation : En centre de formation : 1100 h En entreprise : de 350 h à 469 h *selon le statut du bénéficiaire et dans la limite de 35 h hebdomadaires. ? Pour les formations au sein d'une classe de Terminale (selon positionnement) : En centre de formation : 800 h En entreprise : 490 h

Délais et modalités d'accès

Accès via un dossier de candidature et test de sélection, suivi d'un entretien avec l'équipe administrative et l'équipe pédagogique. Chaque candidat devra fournir CV et lettre de motivation.

Délai d'accès : 3 mois.

Financements possibles

- Contrat de professionnalisation :

Coût horaire individuel maximum : 11 €/heure.

Contrat de professionnalisation financé par les OPCO et/ou les employeurs. Autres financements possibles : Compte Personnel de Formation (CPF), plan de développement des compétences, Projet de Transition Professionnelle, autofinancement. Nous consulter pour l'étude du dossier.

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Agent immobilier
- Négociateur immobilier
- Syndic de copropriété
- Conseiller en location
- Gestionnaire locatif

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 6 (BAC +3)

Référent handicap

BTS Professions Immobilières (PI) – F/H

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personne en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach
68000 COLMAR
- contact@greta-alsace-sud.com
- 03 89 22 92 22
- www.greta-alsace-sud.fr/